

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VENDREDI 15 DÉCEMBRE, à 16 h 12, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 11).

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Yassine MANGROLIA (arrivé à 16 h 20, avant l'examen des rapports), Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 16 h 29, au rapport n° 23/7-003), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN (arrivée à 16 h 35, au rapport n° 23/7-003), Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET (arrivé à 16 h 19, avant l'examen des rapports), Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND (arrivée à 17 h 12, au rapport n° 23/7-008), Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM (arrivée à 16 h 26, au rapport n° 23/7-003), Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY (arrivée à 16 h 22, au rapport n° 23/7-001), Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE (arrivé à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Henriette BABET (arrivée à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 16 h 18, avant l'examen des rapports)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Ibrahim DINDAR		par Gilbert ANNETTE
Dominique TURPIN	pour toute la durée de la séance	par Julie PONTALBA
Karel MAGAMOOTOO		par Geneviève BOMMALAIS
David BELDA	à compter de son départ à 19 h 22, au rapport n° 23/7-025	par Fernande ANILHA
Christelle HASSEN	jusqu'à son arrivée à 16 h 35 au rapport n° 23/7-003	par Jean-François HOAREAU
Benjamin THOMAS	à compter de son départ à 18 h 49, au rapport n° 23/7-019	par Raihanah VALY
Julie LALLEMAND	jusqu'à son arrivée à 17 h 12 au rapport n° 23/7-008	par Jean-Pierre MARCHAU
Aurélié MÉDÉA	pour toute la durée de la séance	par Jean-Max BOYER
Michel LAGOURGUE	à compter de son départ à 19 h 35, au rapport n° 23/7-028	par Noela MÉDÉA MADEN
Wanda YENG-SENG BROSSARD	pour toute la durée de la séance	par Jean-Pierre HAGGAI
Vincent BÈGUE	à compter de l'arrivée de sa mandataire à 16 h 18, avant l'examen des rapports	par Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Jean-Max BOYER a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (44 présents sur 55) ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition de la maire, les rapports n° 23/7-062, n° 23/7-063 et n° 23/7-064 portant passation de conventions entre la Commune de Saint-Denis, la Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion (SHLMR) et l'Établissement public foncier de la Réunion (ÉPFR) pour l'acquisition foncière et le portage respectivement des terrains cadastrés BH 546, 547 et 548 situés rue Tessan à Sainte-Clotilde pour la réalisation d'opérations de logements aidés ont été inscrits à l'ordre du jour de séance par vote à main levée et à l'unanimité des votants.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre de la (l')	rapport n°
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP 23/7-007
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	(titulaire)	délégués / Ville	CROUS (théâtre Vladimir Canter) 23/7-011
- <u>Jean-Max BOYER</u>	(suppléant)		
- <u>Jacques LOWINSKY</u>		parent	Lokal de la Source
- <u>Gilbert ANNETTE</u>		parent	ANVPR
- <u>Philippe NAILLET</u>		parent	ADRIE
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP
- <u>Brigitte ADAME</u>	(présidente)	députée / CINOR	MDEN de la Réunion
- <u>Jean-Max BOYER</u>		employé	
- <u>Éricka BAREIGTS</u>	(présidente)	maire de Saint-Denis	MLN
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	(président délégué)	délégués / Ville	
- <u>Raihanah VALY</u>			
- <u>Gérard FRANÇOISE</u>			
- <u>Christèle BEAUMIER</u>			
- <u>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</u>		partenaire	CÉVIF
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	ARCV
- <u>Noela MÉDÉA MADEN</u>		présidente	FJJ
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		parente	ASD
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		vice-présidente	ADÉSC
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>		parente	BCD
- <u>Arnaud HUGUET</u>		vice-président	OMS de Saint-Denis
- <u>Éricka BAREIGTS</u>		maire de Saint-Denis	CPTS Nord Réunion 23/7-022
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>	(titulaire)	délégués/ maire	
- <u>Stéphane PERSÉE</u>	(suppléant)	pour la promotion de la santé	

- Éricka BAREIGTS	(titulaire)	candidats	Conférence régionale...	23/7-024
- Jacques LOWINSKY	(suppléant)			
- Gérard FRANÇOISE		mandataire / Département	SIDR	23/7-035
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-038
- Monique ORPHÉ		délégués / Ville	SODIAC	23/7-039
- Jean-François HOAREAU				
- Virgile KICHENIN				
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-041
- Éricka BAREIGTS		maire de Saint-Denis	AGORAH	23/7-042
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-043
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-044
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
(2) David BELDA		délégué / Ville	SÉDRÉ	23/7-045
- Gérard FRANÇOISE	(PDG)	délégués / CINOR	SODIPARC	23/7-051
- Jean-François HOAREAU				
- Jean-Alexandre POLEYA		délégués / Ville		
- Virgile KICHENIN				
- Jean-Pierre MARCHAU				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-062
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-063
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-064
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				

CAP
CROUS
ANVPR
ADRIE
CINOR
MDEN...
MLN
CÉVIF
ARCV
FJJ
ASD
ADÉSC
BCD
OMS...

Club Animation Prévention
Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires (théâtre Vladimir Canter)
Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion
Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement
Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion
Mission locale Nord
Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales
Association réunionnaise des Centres de Vacances
Foyer des Jeunes de Joinville
Archers de Saint-Denis
Association dionysienne d'Éducation sportive canine
Basket Club dionysien
Office municipal des Sports de Saint-Denis

Conférence régionale...
SIDR
SHLMR
SODIAC
ÉPFR
SÉDRÉ
PDG
SODIPARC

Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols
Société immobilière du Département de la Réunion
Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion
Société dionysienne d'Aménagement et de Construction
Établissement public foncier de la Réunion
Société d'Équipement du Département de la Réunion
président directeur général
Société dionysienne de Gestion des Équipements

(1) élue absente / représentée
(2) élu parti au rapport n° 23/7-025

(le mandataire ayant voté en son seul nom propre)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Michel LAGOURGUE Henriette BABET	arrivés à 16 h 17	
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 16 h 18	avant l'examen des rapports
Arnaud HUGUET	arrivé à 16 h 19	
Yassine MANGROLIA	arrivé à 16 h 20	
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY	arrivée à 16 h 22	au rapport n° 23/7-001
Audrey BÉLIM	arrivée à 16 h 26	
Claudette CLAIN	arrivée à 16 h 29	au rapport n° 23/7-003
Christelle HASSEN	arrivée à 16 h 35	
Philippe NAILLET	sorti à 16 h 53 revenu à 17 h 03	au rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Brigitte ADAME	sortie à 16 h 58 revenue à 17 h 03	après le vote du rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Julie LALLEMAND	arrivée à 17 h 12	au rapport n° 23/7-008
Benjamin THOMAS	sorti à 17 h 30 revenu à 18 h 04	au rapport n° 23/7-008 au rapport n° 23/7-011
Marylise ISIDORE	sortie à 17 h 49 revenue à 18 h 04	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 17 h 54 revenu à 18 h 02	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 17 h 55 revenue à 18 h 08	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Alexandre POLEYA	sorti à 17 h 57 revenu à 18 h 29	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Max BOYER Jacques LOWINSKY Gilbert ANNETTE (voir élus intéressés : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)	sortis à 18 h 31	au rapport n° 23/7-011 (thématiques : Culturel - Éducation populaire - Handicap/ Intégration/ Discrimination) pour le vote correspondant (lignes : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)
Gilbert ANNETTE	revenu à 18 h 32	au rapport n° 23/7-011 après vote de la ligne « ANVPR »

Philippe NAILLET Brigitte ADAME Jean-Max BOYER (confer supra) Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Jacques LOWINSKY (confer supra) Raihanah VALY Gérard FRANÇOISE Christelle BEAUMIER (voir élus intéressés : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)	sortis à 18 h 32 revenus à 18 h 33 (hors Éricka BAREIGTS)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY Noela MÉDÉA MADEN Christelle HASSEN Geneviève BOMMALAIS Marie-Anick ANDAMAYE Arnaud HUGUET (voir élus intéressés : CAP - CÉVIF - ARCV - FJJ - Vivancia océan Indien - ASD - ADÉSC - BCD - OMS de Saint-Denis)	sortis à 18 h 33 revenus à 18 h 35 (hors Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY et Noela MÉDÉA MADEN)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Philippe NAILLET	sorti à 18 h 37 revenu à 18 h 42	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Éricka BAREIGTS (élue intéressée : MLN)	revenue à 18 h 40	au cours de la présentation du rapport n° 23/7-013
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (élue intéressée : CÉVIF) Noela MÉDÉA MADEN (élue intéressée : FJJ)	revenues à 18 h 42	au rapport n° 23/7-014
Henriette BABET	sortie à 18 h 36 revenue à 18 h 43	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Guillaume KICHENAMA	sorti à 18 h 36 revenu à 18 h 45	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-016
Jean-François HOAREAU	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 44	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-016
Yassine MANGROLIA	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 51	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-019
Benjamin THOMAS	parti à 18 h 49	au rapport n° 23/7-019 en laissant procuration à Raihanah VALY
Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Marie-Anick ANDAMAYE Stéphane PERSÉE (voir élus intéressés : CPTS Nord de la Réunion)	sortis à 19 h 09 revenus à 19 h 10	avant examen du rapport n° 23/7-022 au rapport n° 23/7-023

Éricka BAREIGTS <small>(présidence assurée par Jean-François HOAREAU)</small> Jacques LOWINSKY <small>(voir élus intéressés : Conférence régionale...)</small>	sortis à 19 h 14 revenus à 19 h 23	avant examen du rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
Sonia BARDINOT	sortie à 19 h 15 revenue à 19 h 25	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
Michel LAGOURGUE	sorti à 19 h 16 revenu à 19 h 30	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
David BELDA	parti à 19 h 22	au rapport n° 23/7-025 <small>en laissant procuration à Fernande ANILHA</small>
Éric DELORME	sorti à 19 h 34 revenu à 19 h 44	au rapport n° 23/7-028 au rapport n° 23/7-034
Michel LAGOURGUE	parti à 19 h 35	au rapport n° 23/7-028 <small>en laissant procuration à Noela MÉDÉA MADEN</small>
Gérard FRANÇOISE <small>(voir élus intéressés : SIDR)</small>	sorti à 19 h 44 revenu à 19 h 45	avant examen du rapport n° 23/7-035 au rapport n° 23/7-036
Érick FONTAINE <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 45 revenu à 19 h 46	avant examen du rapport n° 23/7-038 au rapport n° 23/7-039
Monique ORPHÉ Jean-François HOAREAU Virgile KICHENIN <small>(voir élus intéressés : SODIAC)</small>	sortis à 19 h 46 revenus à 19 h 47	avant examen du rapport n° 23/7-039 au rapport n° 23/7-040
Érick FONTAINE <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 48 revenu à 19 h 49	avant examen du rapport n° 23/7-041 au rapport n° 23/7-042
Éricka BAREIGTS <small>(voir élus intéressés : AGORAH)</small> <small>(présidence à Jean-François HOAREAU puis à Brigitte ADAME au rapport n° 23/7-043)</small>	sortie à 19 h 49 revenue à 19 h 51	avant examen du rapport n° 23/7-042 au cours du rapport n° 23/7-043
Gilbert ANNETTE Jean-François HOAREAU Julie PONTALBA Benjamin THOMAS <small>(voir élus intéressés : ÉPFR)</small>	sortis à 19 h 51 revenus à 19 h 52 <small>(hors Gilbert ANNETTE et Julie PONTALBA)</small>	avant examen du rapport n° 23/7-043 après vote du rapport n° 23/7-044
Yassine MANGROLIA	sorti à 19 h 51 revenu à 19 h 58	au rapport n° 23/7-043 au rapport n° 23/7-051
Gilbert ANNETTE Julie PONTALBA <small>(élus intéressés : ÉPFR)</small>	revenus à 19 h 55	au rapport n° 23/7-048

Gérard FRANÇOISE Jean-François HOAREAU Jean-Alexandre POLEYA Virgile KICHENIN Jean-Pierre MARCHAU (voir élus intéressés : SODIPARC)	sortis à 19 h 57 revenus à 19 h 58	avant examen du rapport n° 23/7-051 au rapport n° 23/7-052
--	---------------------------------------	---

Philippe NAILLET	sorti à 20 h 02 revenu à 20 h 07	au rapport n° 23/7-055 au rapport n° 23/7-059
------------------	-------------------------------------	--

Gilbert ANNETTE Jean-François HOAREAU Julie PONTALBA Benjamin THOMAS Érick FONTAINE (voir élus intéressés : ÉPFR et SHLMR)	sortis à 20 h 09 revenus à 20 h 11	avant examen du rapport n° 23/7-062 après vote du rapport n° 23/7-064
---	---------------------------------------	--

OBJET **Délégation du service public (DSP) de stationnement payant**
Rapport du délégataire pour 2022

En application de l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales, la SODIPARC, délégataire du service public de stationnement payant, a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public pour 2022.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de la DSP portait sur un total de 3 576 places :

- 2 491 places payantes sur voie publique réparties comme suit :
 - 1 190 places en zone verte
 - 1 301 places en zone orange

- 1085 places dans les parcs en surface et en ouvrage :
 - 506 places pour le parking République
 - 248 places pour le parking Grand Marché
 - 237 places pour le parking Sainte-Anne
 - 94 places pour le parking Petit Marché

A l'issue de l'exercice 2022, les comptes annuels relatifs à la gestion du stationnement payant sur voirie et en parcs se soldent par un **résultat net de + 39 000 €**.

	2022	Rappel 2021
PRODUITS d'EXPLOITATION	3 267 k€	3 118 k€
CHARGES d'EXPLOITATION	3 136 k€	2 788 k€
RESULTAT d'EXPLOITATION	131 k€	330 k€
RESULTAT FINANCIER	-92 k€	-107 k€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPÔT sur les SOCIETES	-	-
RESULTAT NET	39 k€	223 k€

Conformément à la réglementation, le rapport sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

OBJET **Délégation du service public (DSP) de stationnement payant**
Rapport du délégataire pour 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°23/7-053 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre MARCHAU - 3ème adjoint au nom des commissions « Ville Ecologique », « Ville Durable » et « Consultative des Services Publics Locaux » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(pas de vote)

Prend acte du rapport 2022 relatif à la délégation de service public du stationnement payant produit par la SODIPARC.



ANNEE 2022

Délégation de service public du stationnement payant
Ville de Saint-Denis

R
A
P
P
O
R
T

D
U

D
É
L
É
G
A
T
A
I
R
-



SOMMAIRE

1. BILAN DE L'ANNEE 2022	3
2. COMPTE RENDU FINANCIER	4
2.1 COMPTES ANNUELS	4
2.2 PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE : AFFECTATION DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES.	5
2.3 COMMENTAIRES SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION.	5
2.4 ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	8
2.5 SUIVI DU RENOUVELLEMENT DES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION ET CALCUL DE LA CHARGE AFFECTEE A L'EXPLOITATION.	8
3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE : EVOLUTION DES RECETTES ET DE LA FREQUENTATION	13
3.1 STATIONNEMENT SUR VOIRIE	13
3.2 STATIONNEMENT SUR PARCS	18
3.3 CONTROLE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE	21
3.4 ACTIONS DE COMMUNICATION 2022	24
4. COMPTE RENDU TECHNIQUE	28
4.2 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU STATIONNEMENT AU 31/12/2022	29
5. FAITS MARQUANTS AU STATIONNEMENT	30
6. PERSPECTIVES	30
➤ ANNEXE : GRILLES TARIFAIRES ACTUELLES	31

1. BILAN DE L'ANNEE 2022

Globalement, l'année 2022 a été bonne. On remarque une continuité par rapport à l'année précédente en termes de recette tant sur la voirie que sur les parkings.

Les enquêtes menées démontrent une fréquentation au centre-ville retrouvée par rapport à 2019.

2022 a été l'année d'amorçement de futurs projets, de renouveau mais aussi d'innovations qui verront le jour en 2023.

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1 Comptes annuels

- Compte d'exploitation relatif à la convention de délégation globale de service public du stationnement.

Le compte d'exploitation 2022 s'établit pour 12 mois d'activité ainsi :

	2020	2021	2022
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	12 mois	12 mois	12 mois
Rémunération de gestion versée par la Ville	1 467	1 797	1 886
Recettes commerciales	666	742	774
Prestations de contrôle sur voirie	488	458	561
Autres produits	28	1	11
Reprises de provisions et transfert de charges	9	120	36
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 658	3 118	3 267
Matières consommées	-38	-68	-41
Achats et charges externes	-763	-760	-1004
Impôts et taxes	-106	-87	-84
Frais de personnel	-1147	-1309	-1430
Autres charges	-36	-63	-44
Dotations aux amortissements et provisions	-620	-501	-533
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 711	-2 788	-3 136
RESULTAT D'EXPLOITATION	-53	330	131
Résultat financier	-113	-107	-92
Résultat exceptionnel	0	0	0
Impôts sur les sociétés et participation	0	0	0
RESULTAT NET (en K€)	-166	223	39

2.2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique : affectation des charges directes et indirectes.

La SODIPARC dispose d'une comptabilité analytique établie selon les normes en vigueur. Ce mode de comptabilisation se matérialise par l'organisation de deux établissements comptables, à savoir le Stationnement et le Transport.

Chacun de ces établissements a donc une comptabilité différenciée. La ventilation des charges comme des produits se fait en fonction de code analytique (rubrique analytique) qui représente un centre de profit / dépense, une catégorie de personnel, un sous-secteur d'activité. Une même rubrique analytique peut faire l'objet d'une ventilation par différents comptes de la comptabilité générale. C'est la destination de la charge ou du produit qui détermine la rubrique analytique.

La paye, au même titre que les autres charges, fait l'objet d'une ventilation analytique. Chaque personnel est affecté à un établissement et à une rubrique ce qui permet la ventilation de son salaire brut mais également de toutes les charges patronales et autres provisions sociales.

La quote-part des frais généraux ventilée sur l'activité Stationnement couvre l'apport des services généraux de la SODIPARC (assistance de la Direction Générale, services Comptabilité et Financier, Ressources Humaines, Secrétariat ainsi que les dépenses communes aux deux activités (honoraires des commissaires aux comptes, assurance responsabilité)). Elle est déterminée sur le montant réel des dépenses de l'année 2022. La part affectée à l'activité Stationnement est calculée principalement sur la base des temps passés, soit un prorata de 15% ; les 85% restant sont supportés par les autres activités de la SODIPARC (activité transport et gestion des parcs privés).

Chaque établissement peut faire l'objet d'un compte de résultat.

2.3 Commentaires sur les charges et les produits d'exploitation.

▪ Les produits d'exploitation

La rémunération de gestion versée par la Ville correspond au montant des recettes des collectes sur voirie. Pour rappel, la collecte sur voirie est réalisée par la régie de recettes constituée du personnel de la SODIPARC ; les fonds sont déposés sur les comptes du Trésor Public.

La rémunération de gestion se décompose sur la période ainsi :

Collecte 2 034 466 € pour le compte de la Ville

Redevance versée à la Ville est de 2% de 2 034 466 € = 40 689 €

CA net SODIPARC TTC : 2 034 456 € - 40 689 € = 1 993 776 € TTC

Le CA H.T est de 1 933 776 / 1.085 = 1 837 581 € et la Tva est de 156 194 €

Le CA présenté dans les comptes de la SODIPARC est brut (avant redevance qui est intégrée dans les charges d'exploitation) soit 1 837 581 € + 40 689 € = 1 878 270 €

Il y a eu une régularisation du CA 2021 facturé en 2022 d'environ 10 K€.

Le CA brut total est de 1 878 270 + 10 486 € = 1 888 756 €

La SODIPARC a facturé à la Ville un montant de 1 885 967 €. Il reste de 2 789 € à facturer sur 2023.

(en K€ H.T)	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Total
Rémunération gestion	128,44	126,84	162,79	149,69	153,16	171,84	146,90	151,21	182,77	164,88	163,55	173,41	1 875
Redevance versée	-2,79	-2,75	-3,53	-3,25	-3,32	-3,73	-3,19	-3,28	-3,97	-3,58	-3,55	-3,76	- 41
Montant net	125,65	124,08	159,26	146,44	149,84	168,11	143,71	147,93	178,81	161,31	160,00	169,65	1 835

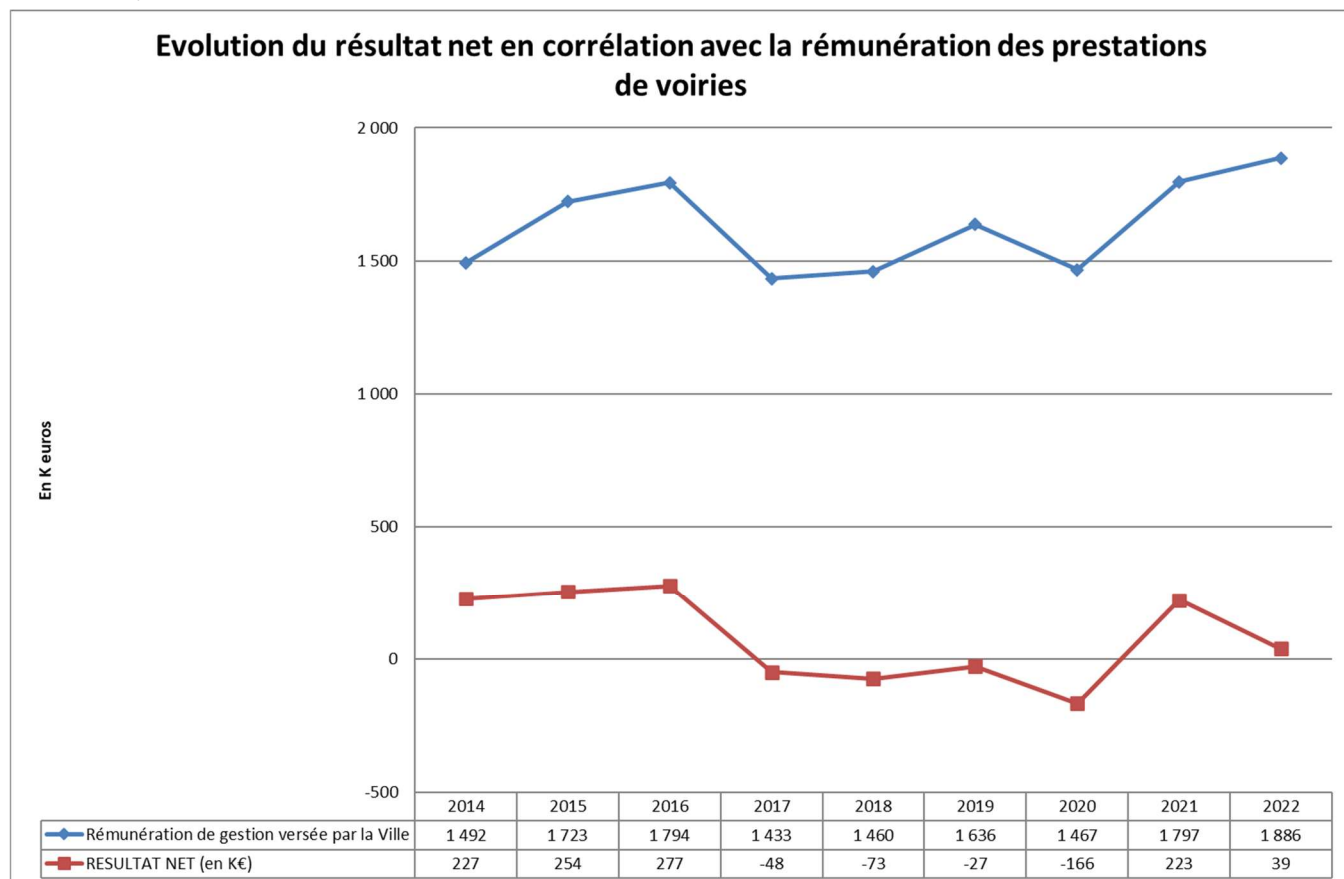
La régularisation des collectes 2021 sur une facturation en 2022.

(en K€ H.T)	avr-22
Rémunération gestion	10,49
Redevance versée	-0,21
Montant net	10,28

Le total de rémunération de gestion est de 1 886 K€

Grâce aux efforts produits par l'activité contrôle sur voirie, cette dernière progresse de 89 K€ par rapport à 2021. Celle-ci retrouve le niveau comptabilisé avant la mise en place de la gratuité (CA 2016 : 1 794 K€).

Ci-dessous, l'évolution du résultat net en fonction de l'évolution du Chiffre d'Affaires.



SODIPARC n'a pas reversé à la ville une redevance complémentaire au vu de l'atteinte de son Chiffre d'Affaires 2022.

Les recettes issues de la gestion des parcs de stationnement sont constituées des recettes horaires et des recettes des abonnements. Elles s'élèvent à 774 K€, soit une augmentation de 5 %.

La nouvelle mission « le contrôle sur voirie » confiée à la SODIPARC depuis 2018, contractualisée par le biais de l'avenant n°3, reconduite par un marché depuis le 01/09/2021 pour une durée de 3 ans pour un montant forfaitaire de 1 682 K€ soit un montant annuel de 561 K€.

Le compte Autres Produits et Transfert de charge sont composés essentiellement des recettes suivantes :

- Le montant des chèques parking représente un chiffre d'affaires de 10 K€
- Les reprises de provisions de personnel pour 36 K€

▪ Les charges d'exploitation

Les achats et charges externes d'un montant de -1 004 K€ sont principalement constitués des dépenses suivantes :

- Prestation de gestion de l'année (-414 K€).
- Frais d'entretien des parkings (-202 K€).
- Location logiciel et immobilière et diverses (-94 K€)
- Dépenses de communication (-54 K€).
- Location de véhicule (-36 K€).
- Charges d'assurance de l'année (-53 K€).
- Eau, téléphone, frais informatique (-151 K€).

Les frais de personnel de -1 430 K€ concernent le personnel de l'activité stationnement pour 12 mois d'activité, uniquement affecté au contrat de délégation de service public.

Les autres charges de -44 K€ incluent la redevance versée à la Ville. Cette redevance de 41 K€ correspond à 2% des recettes encaissées sur voirie et au bonus sur le Chiffre d'Affaires.

La charge de dotation aux amortissements et aux provisions de -533 K€ est constituée essentiellement des dotations suivantes :

- Amortissement de caducité (-232 K€) sur le parking Grand Marché.
En effet, il est constaté un amortissement linéaire sur 25 ans sur le montant du droit d'entrée de 5 800 000 € correspondant au financement du parking Grand Marché.
- Amortissement du matériel dans les parkings (-123 K€).
- Amortissement des installations du matériel dans les parkings (-27 K€).
- Amortissement des installations générales (-14 K€)
- Dotation pour renouvellement d'horodateurs (-23 K€).
- Dotation pour renouvellement des équipements (-86 K€).
- Provision pour retraite (-3 K€).

- **Résultat financier**

Le résultat financier de -92 K€ est constitué des charges financières sur l'emprunt de 5 800 K€ contracté par la SODIPARC pour le financement du droit d'entrée de la DSP, à savoir -91 K€ pour l'année 2022.

- **Résultat net**

Le résultat net est positif et ressort à +39 K€. Ce résultat est en diminution par rapport à 2021.

2.4 Etat des variations du patrimoine immobilier

Sans objet

2.5 Suivi du renouvellement des biens nécessaires à l'exploitation et calcul de la charge affectée à l'exploitation.

- **Valeur des biens mobiliers et variation sur l'année.**

LIBELLE		31/12/2021	ACQUISITION 2022	CESSION 2022	31/12/2022
LOGICIELS ACQUIS	205 200	131 247	0	0	131 247
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	208 000	8 900	0	0	8 900
INSTALL COMPLEXES SPECIALISES	215 100	177 077	0	0	177 077
INSTALL A CARACTERES SPECIFIQUEA	215 300	23 009	3 182	0	26 191
MATERIEL INDUSTRIEL	215 400	24 515	3 182	0	27 697
OUTILLAGE INDUSTRIEL	215 500	1 155 759	70 821	0	1 226 580
AG & AMENAG DU MAT ET OUTILLAGE	215 700	3 160	0	0	3 160
INSTALLATIONS GENERALES	218 100	213 566	33 802	0	247 368
MAT DE TRANSPORT HORS EXPLOIT	218 200	1 036	4 800	0	5 836
MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	218 300	16 643	0	0	16 643
MOBILIER	218 400	13 814	0	0	13 814
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	220 000	343 988	0	0	343 988
IMMO CONCESSION RENV. HORODATEUR	220 001	305 097	0	0	305 097
DROIT D'ENTREE DGSP/GD MARCHE	225 100	5 800 000	0	0	5 800 000
DSP INSTALLATIONS GENERALES	221 810	2 334	0	0	2 334
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	231 000	215 614	0	0	215 614
CAUTIONNEMENTS	275 200	1 266	0	0	1 266
TOTAL		8 437 025	115 787	0	8 552 812

- Affectation des coûts au compte de résultat (dotation aux amortissements).

LIBELLE		31/12/2021	DOTATION 2022	REPRISE 2021	31/12/2022
AMORT LOGICIELS ACQUIS	280 520	55 310	33 393	0	88 703
AMORT AUTRES IMMO INCORPORELLES	280 800	8 900	0	0	8 900
AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALIS	281 510	114 429	27 488	0	141 917
AMORT INSTAL A CARACT SPECIF	281 530	23 645	636	0	24 282
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	281 540	5 435	2 330	0	7 765
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	281 550	626 716	87 062	0	713 778
AMORT AG & AM DU MAT ET OUTILLAG	281 570	3 160	0	0	3 160
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	281 810	170 972	14 258	0	185 230
AMORT MAT DE TRANSPORT HE	281 820	1 845	809	0	2 654
AMORT MAT DE BUREAU & INFORM	281 830	15 688	546	0	16 233
AMORT MOBILIER	281 840	13 814	0	0	13 814
AMORT DSP INSTALLATIONS GENERALES	282 181	0	0	0	0
AMORT CONCESSIONS	282 000	343 988	0	0	343 988
AMORT CONCESSION RENV HORODATEUR	282 001	203 897	20 276	0	224 173
AMORT CADUCITE	282 100	3 576 667	232 000	0	3 808 667
APPORT CONCEDANT RENV HORODATEUR	229 001	90 723	11 707	0	102 431
AMORT DSP INSTALLATIONS GENERALE	229 110	2 334	0	0	2 334
TOTAL		5 257 523	430 506	0	5 688 029

- **Inventaire des biens.**

- Inventaire des biens voirie.

Type horodateur	Nombre	Date moyenne d'acquisition
STELIO SOLAIRE ok	6	1999
STELIO SOLAIRE ok	39	2005-2009
STELIO SOLAIRE ok	1	2011
STRADA SOLAIRE ok	46	2011
STRADA SOLAIRE ok	6	2012
STRADA SOLAIRE ok	18	2014
STRADAPAL ok	5	2016
Total	121	

- Inventaire des biens hors voirie par parking.

Sainte Anne

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique CODEX Multipark paiement par pièces, billets, CB	2
Borne d'entrée CODEX avec imprimante thermique avec distributeur de ticket et lecteur carte sans contact	2
Borne de sortie CODEX avec lecteur carte sans contact	2
Borne Simplifiée CODEX avec lecteur carte sans contact	1
Lecteur piéton CODEX lecteur carte sans contact	1
Barrière motorisée LBA équipée de lisse	4
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows 2012 serveur	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARK 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur CODEX encodeur de carte	1
Lecteur de plaque LPM	4
Panneau dynamique	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur GRANDSTREAM IP centrale commend	1
Poste chef commend	1
Poste téléphonique numérique	1
Poste interphonie commend	8
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique couleur anti vandale	12
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Petit Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique CODEX Multipark paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée CODEX avec imprimante thermique avec distributeur de ticket et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie CODEX avec lecteur carte sans contact	1
Centrale accor (bazardiers)	1
Barrière motorisée LBA équipée de lisse	2
Lecteur de plaque LPM	2
Panneau dynamique	1
INTERPHONIE	
Portier d'interphonie commend	2
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique couleur anti vandale raccordement réseau Ethernet	2

République

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique CODEX Multipark paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée CODEX avec imprimante thermique avec distributeur de ticket et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie CODEX avec lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton CODEX lecteur carte sans contact	3 dont 0 installé
Borne Simplifiée CODEX avec lecteur carte sans contact	5 dont 3 installées
Barrière motorisée LBA équipée de lisse	5
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur de plaque LPM	5
Lecteur CODEX encodeur de carte	1
Panneau dynamique (système radio)	1
INTERPHONIE	
Poste chef commend	1
Poste téléphonique numérique	1
Poste interphonie commend	6
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique couleur anti vandale	6
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Grand Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique CODEX Multipark paiement par pièces, billets, CB	1
Caisse automatique CODEX Multipark paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée CODEX avec imprimante thermique avec distributeur de ticket et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie CODEX avec lecteur carte sans contact	2
Borne Simplifiée CODEX avec lecteur carte sans contact	1
Lecteur piéton CODEX lecteur carte sans contact	1
Barrière motorisée LBA équipée de lisse	3
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur de plaque LPM	3
Lecteur CODEX encodeur de carte	1
Panneau dynamique (système radio)	1
INTERPHONIE	
Poste chef commend	1
Poste téléphonique numérique	1
Poste interphonie commend	8
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique N&B anti vandale	4
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Tous parkings

Description	Nombre
COLLECTE DES FONDS	
Caissette de collecte à billet caisse automatique parking	12
Caissette de collecte à pièces caisse automatique parking	12
GESTION CENTRALISEE	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2012	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de communication avec le serveur centralisé DPARK	1
Site WEB avec espace personnel abonné et édition des factures	1

3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE : évolution des recettes et de la fréquentation

3.1 Stationnement sur voirie

➤ Offre de stationnement

La plage horaire de stationnement réglementé qui s'applique désormais est la suivante :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h
- Et les samedis de 8h à 12h.

Répartition des places par zone au 31/12/2022

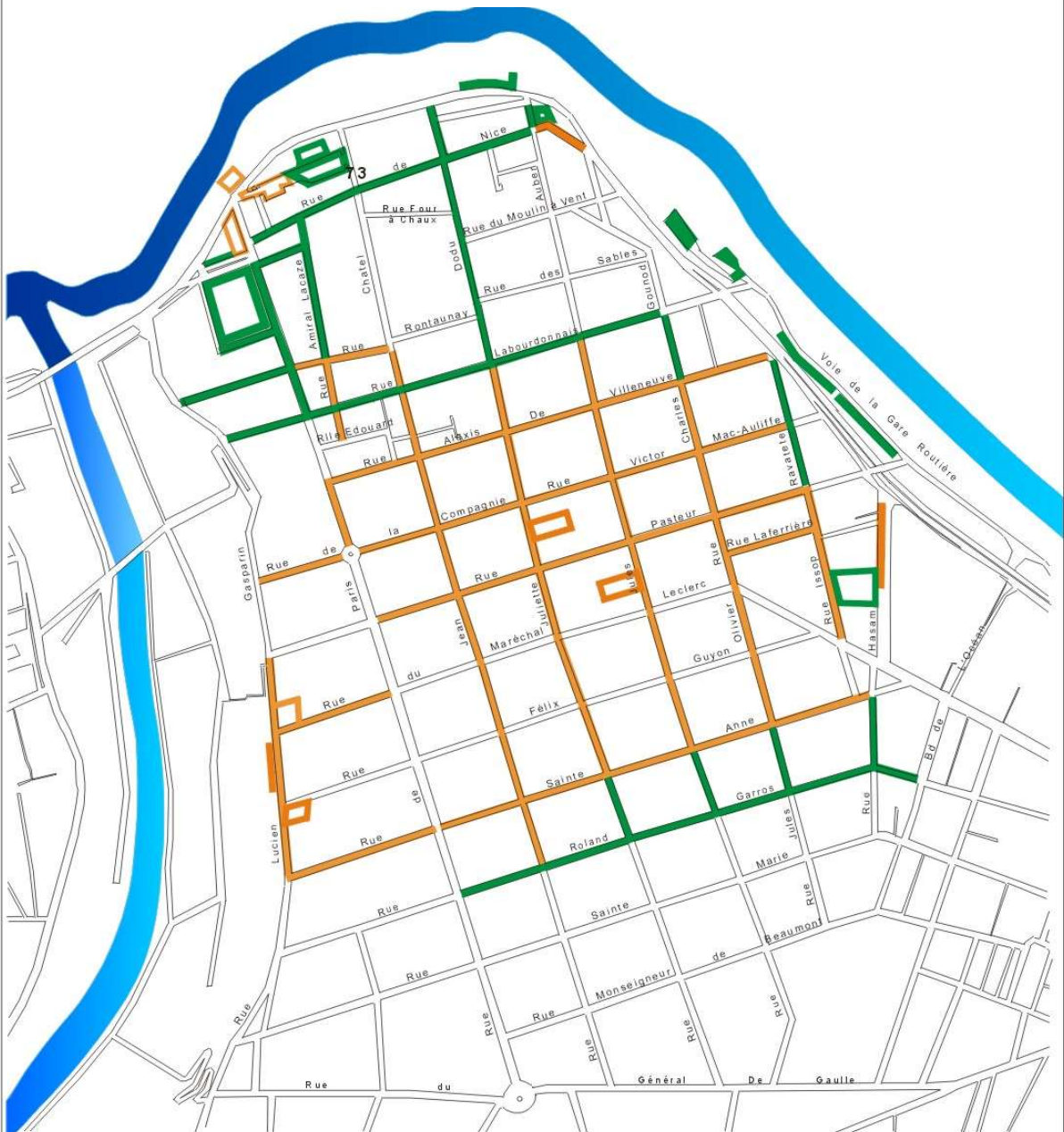
Zone	Nombre de places Au 31/12/2022
Orange	1 301
Verte	1 190
TOTAL	2 491

Un comptage des places sur voirie a été effectué en juin 2022.

LOCALISATION DE LA ZONE PAYANTE

SITUATION AU 31/12/2022

- Zone orange (Courte durée) 1301 places
- Zone verte (Longue durée) 1190 places



Fréquentations abonnements et horaires

▪ Les abonnements sur voirie

Conformément aux règles définies par la Ville de Saint-Denis et suivant les arrêtés :

- N° 1098/1998
- N° 1647/1999
- N° 2891/2001
- N° 187/2002
- N° 381/2002

Les abonnements sur voirie sont réservés aux catégories d'usagers suivantes :

- Résidents du centre-ville
- Coursiers
- GIG GIC

Type d'abonnement	Nb d'abonnements vendus	Nb Abonnés*
Résidents	745	147
Coursier livreur*	0	0
GIG GIC	0	0
TOTAL	745	147

*Nombre de clients ayant acquis au moins 1 abonnement dans l'année

▪ Tickets horaires sur voirie

Tickets	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Espèces Zone Orange	38 210	32 087	43 151	35 355	38 193	48 175	40 678	38 194	51 755	40 648	40 622	45 164
Espèces Zone Verte	15 015	15 670	16 186	18 228	20 738	19 697	10 997	17 017	23 441	21 909	19 986	19 663
Total	53 225	47 757	59 337	53 583	58 931	67 872	51 675	55 211	75 196	62 557	60 608	64 827

Transac	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PBP Orange	10 916	12 439	15 138	14 487	13 313	14 333	11 939	12 718	11 790	13 082	14 400	14 845
PBP Vert	6 497	7 130	9 082	8 469	8 106	8 566	7 383	7 849	7 604	8 140	8 185	7 617
PBP Résident	61	51	66	64	59	62	58	62	61	79	64	55
Total	17 474	19 620	24 286	23 020	21 478	22 961	19 380	20 629	19 455	21 301	22 649	22 517

Transac	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CB orange	10 919	11 384	14 428	14 228	13 209	14 561	13 264	15 396	15 950	14 950	15 065	17 068
CB vert	4 500	4 160	5 380	5 462	5 575	5 461	4 943	5 898	6 856	6 596	6 234	6 092
Total	15 419	15 544	19 808	19 690	18 784	20 022	18 207	21 294	22 806	21 546	21 299	23 160

Total	2020	2021	2022	Ecart 2021 vs 2020 en %	Ecart 2022 vs 2021 en %
Zone Orange	443 821	502 540	492 232	13,36%	-2,05%
Zone Verte	183 562	211 492	218 547	15,22%	3,34%
Paybyphone	195 742	263 535	254 770	34,63%	-3,33%
CB	156 436	208 978	237 579	33,58%	13,69%
Total	979 561	1 186 545	1 203 128	21,18%	1,40%

Les horodateurs ont émis au total sur l'année 2022, 1 203 128 tickets sur voirie selon le détail ci-dessus, soit une légère hausse de 1.4% par rapport à l'année 2021.

➤ Recettes sur voirie

Au global, les recettes comprenant les tickets horaires, les abonnements sur voirie et les paiements par PAYBYPHONE, ont généré une recette annuelle de 2 034 400 € Euros TTC.

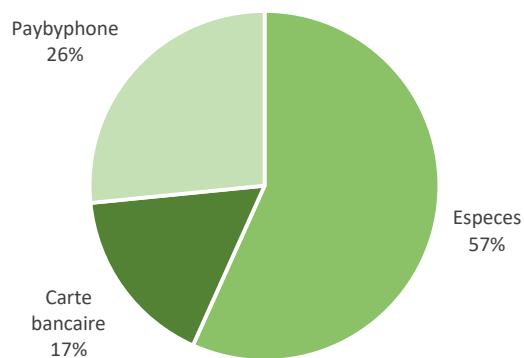
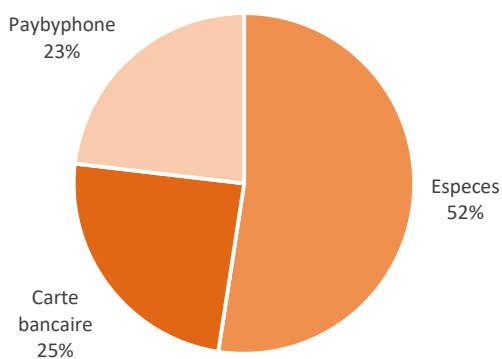
Les résultats de l'année 2022 sont en hausse de 4% par rapport à 2021.

Cette forte hausse de la recette s'explique notamment par l'augmentation des paiements CB ainsi que par la présence et les nouvelles méthodes des équipes de contrôle.

Nota : les droits de stationnements ne sont pas assujettis à la TVA, les recettes sur voirie sont présentées en TTC.

		2020	2021	2022
Stationnement sur VOIRIE		1 588 713 €	1 957 098 €	2 034 400 €
Zone Verte	Rec. Espèces	227 229 €	268 832 €	286 293 €
	Rec. P by Phone	114 091 €	139 234 €	134 100 €
	Rec. CB	53 162 €	78 013 €	84 390 €
	Total Recettes	394 483 €	486 079 €	504 783 €
Zone Orange	Rec. Espèces	705 782 €	807 252 €	799 524 €
	Rec. P by Phone	222 537 €	314 147 €	317 239 €
	Rec. P by Phone Résidents	18 618 €	26 037 €	35 673 €
	Rec. CB	247 293 €	321 813 €	372 800 €
	Rec. Prépayée		1 770 €	4 380 €
	Total Recettes	1 194 231 €	1 471 019 €	1 529 617 €

Répartition par moyen de paiement 2022



*Paybyphone résidents compris dans la part de Paybyphone orange et prépayé compris dans la part carte bancaire.

Nb de transactions
1 203 128

Evolution nb de transactions / 2021
+ 1,40 %

Recette voirie
2,03 Millions €

Recette voirie / 2021
+ 3,9 %

3.2 Stationnement sur parcs

➤ Offre de stationnement

L'offre de stationnement se répartit ainsi :

PARKING	Nb de places*
Sainte Anne	237
République	506
Petit Marché**	94
Grand Marché	248
TOTAL en exploitation	1 085

*Comptage des places effectué en 2022

**Le nombre de places comprend les places pour les bazardiers sur le parking Petit-Marché.

Fréquentations abonnées et horaires

➤ Les abonnements

Nombre total d'abonnés par parc de stationnement

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
République	482	473	484	493	493	506	504	501	527	528	529	531
Ste Anne	321	321	324	322	330	336	340	343	345	353	355	360
Petit Marché	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Grand Marché	211	211	211	211	211	212	212	212	212	213	213	213
TOTAL DSP	1049	1040	1054	1061	1069	1089	1091	1091	1119	1129	1132	1139

Commentaires :

Le nombre d'abonnés sur le parc de stationnement République représente environ 50% du nombre total des abonnés.

➤ Fréquentation des abonnés.

Typologie des abonnés des parcs de stationnement de la Délégation de Service Public.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Salariés	614	614	627	628	636	651	653	653	676	682	685	690
Résidents	122	123	124	124	124	124	124	124	135	139	139	141
Mairie	261	251	251	257	257	262	262	262	256	256	256	256

Autres	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Total	1049	1040	1054	1061	1069	1089	1091	1091	1119	1129	1132	1139

➤ La fréquentation des clients horaires

Site	2020	2021	2022	2022/2021	2022/2020
Sainte Anne	32 055	38 408	36 428	-5,16%	13,64%
République	7 619	9 296	9 396	1,08%	23,32%
Petit Marché	153 650	181 236	180 656	-0,32%	17,58%
Grand Marché	49 435	62 930	62 524	-0,65%	26,48%
Total	242 759	291 870	289 004	-0,98%	19,05%

Commentaires :

✓ Fréquentation globale

La fréquentation globale des clients horaires de 2022 s'élève à 289 004.

Nous faisons face à une baisse de près de 1% par rapport à l'année dernière.

Cette régression se retrouve notamment sur le site de Sainte-Anne dû au fait d'une présence des abonnés plus importante cette année.

▪ **Sainte Anne** :

Baisse de la fréquentation horaire de 5.16 % pour ce parking. Cela peut s'expliquer par le nombre d'abonnés sur le parking qui connaît une augmentation de 11% ce qui fait baisser le nombre d'horaires.

▪ **Petit Marché** :

Légère baisse de fréquentation pour ce parking à - 0.30 % comparé à l'année dernière.

▪ **République** :

En comparaison à l'année dernière, le parking République est le seul qui voit sa fréquentation en hausse.

▪ **Grand Marché** :

Le parking du Grand Marché perd lui aussi en attractivité. La fréquentation baisse de 0,65 % par rapport à l'année 2021.

Son nombre d'abonnés reste tout de même constant.

✓ Recettes

Recettes Horaires en Euros HT

Site	2020	2021	2022	2022/2021	2022/2020
Sainte Anne	51 131	63 690	58 877	-7,56%	15,15%
République	14 767	19 037	20 632	8,38%	39,72%
Petit Marché	57 234	70 638	73 192	3,62%	27,88%
Grand Marché	105 428	143 219	146 232	2,10%	38,70%
Total	228 560	296 584	298 933	0,79%	30,79%

Recettes Abonnés et amodiations en Euros HT

Site	2020	2021	2022	2021/2020	2022/2020
SAINTE ANNE	127 631 €	131 945 €	149 163 €	13,05%	16,87%
REPUBLIQUE	179 774 €	192 355 €	195 419 €	1,59%	8,70%
GRAND MARCHÉ	89 224 €	90 691 €	93 714 €	3,33%	5,03%
TOTAL	396 629 €	414 991 €	438 296 €	5,62%	10,51%

Commentaires :

Les recettes issues des clients de type « horaires » restent plus ou moins constante dans sa globalité durant cette année. Seul Sainte Anne se démarque avec une chute de 7%.

Ce qui pourrait expliquer son augmentation de fréquentation dans la catégorie salariée avec + de 13%.

3.3 Contrôle du stationnement payant sur voirie

Cette année, la SODIPARC poursuit sa mission, pour la ville de Saint-Denis, de contrôle du stationnement sur voirie et de la gestion du contentieux liées à la loi de décentralisation du stationnement en vigueur depuis le 1^{ER} janvier 2018.

L'équipe est constituée à fin 2022 de 8 agents de contrôle ; et continue son expertise en se dotant d'outils de contrôle plus performants (PDA nouvelle génération...) ainsi que de nouvelles méthodes de contrôle pour plus de visibilité sur la voirie.



Le nombre de contrôles effectués en 2022 est de l'ordre de 327 205 véhicules. (HORS LAPI)

La gestion des RAPO fait l'objet d'un rapport annuel spécifique.

Nb de contrôles
327 205

Nb de FPS
40 274

Nb de RAPO
540

Zone Orange	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22	Cumul
Nombre de FPS émis (yc annulé)	2 342	2 854	3 327	3 262	1 866	3 248	3 160	2 073	2 932	3 748	3 092	2 907	34 811
Nombre de FPS pris en compte	2 268	2 783	3 211	3 129	1 789	3 117	3 024	2 014	2 811	3 591	2 948	2 781	33 466
Nombre de FPS (absence ticket)	2 002	2 442	2 748	2 692	1 549	2 725	1 827	1 706	2 410	3 131	2 497	2 384	28 113
Nombre de transactions (pièces + CB + pbp)	60 106	55 961	72 783	64 134	64 774	77 131	65 939	66 370	79 556	68 759	70 151	77 132	822 796
taux de paiement direct	96,4%	95,3%	95,8%	95,3%	97,3%	96,1%	95,6%	97,1%	96,6%	95,0%	96,0%	96,5%	96,1%
Nb de Rapo reçus	32	21	37	68	37	41	22	28	26	24	45	52	433
Nb de véhicules contrôlés	11 806	18 491	26 675	24 433	20 989	17 744	18 602	11 739	17 913	22 121	18 780	17 423	226 716
taux d'émission de FPS	19,2%	15,1%	12,0%	12,8%	8,5%	17,6%	16,3%	17,2%	15,7%	16,2%	15,7%	16,0%	14,8%
taux d'émission de FPS (abs ticket)	17,0%	13,2%	10,3%	11,0%	7,4%	15,4%	9,8%	14,5%	13,5%	14,2%	13,3%	13,7%	12,4%
taux de contrôle apparent	19,6%	33,0%	36,7%	38,1%	32,4%	23,0%	28,2%	17,7%	22,5%	32,2%	26,8%	22,6%	27,6%

Zone Verte	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22	Cumul
Nombre de FPS émis (yc annulé)	459	383	560	749	554	689	673	464	694	876	653	350	7 104
Nombre de FPS pris en compte	440	364	543	722	529	659	643	448	667	838	621	334	6 808
Nombre de FPS (absence ticket)	413	344	498	668	483	604	413	447	609	771	572	318	6 140
Nombre de transactions (pièces + CB + pbp)	26 012	26 960	30 648	32 159	34 419	33 724	23 323	30 764	37 901	36 645	34 405	33 372	380 332
taux de paiement direct	98,3%	98,6%	98,2%	97,7%	98,4%	98,0%	97,2%	98,5%	98,2%	97,7%	98,1%	99,0%	98,2%
Nb de Rapo reçus	7	14	2	11	13	10	6	7	6	8	13	10	107
Nb de véhicules contrôlés	4 460	3 825	8 875	12 555	12 229	8 674	9 324	4 964	11 180	11 983	8 250	4 170	100 489
taux d'émission de FPS	9,9%	9,5%	6,1%	5,8%	4,3%	7,6%	6,9%	9,0%	6,0%	7,0%	7,5%	8,0%	6,8%
taux d'émission de FPS (abs ticket)	9,3%	9,0%	5,6%	5,3%	3,9%	7,0%	4,4%	9,0%	5,4%	6,4%	6,9%	7,6%	6,1%
taux de contrôle apparent	17,1%	14,2%	29,0%	39,0%	35,5%	25,7%	40,0%	16,1%	29,5%	32,7%	24,0%	12,5%	26,4%

TOTAL VOIRIE	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22	Cumul
Nombre de FPS émis (yc annulé)	2 801	3 237	3 887	4 011	2 420	3 937	3 833	2 537	3 626	4 624	3 745	3 257	41 915
Nombre de FPS pris en compte	2 708	3 147	3 754	3 851	2 318	3 776	3 667	2 462	3 478	4 429	3 569	3 115	40 274
Nombre de FPS (absence ticket)	2 415	2 786	3 246	3 360	2 032	3 329	2 240	2 153	3 019	3 902	3 069	2 702	34 253
Nombre de transactions (pièces + CB + pbp)	86 118	82 921	103 431	96 293	99 193	110 855	89 262	97 134	117 457	105 404	104 556	110 504	1 203 128
taux de paiement direct	96,8%	96,2%	96,4%	96,0%	97,6%	96,6%	95,9%	97,5%	97,0%	95,8%	96,5%	97,1%	96,6%
Nb de Rapo reçus	39	35	39	79	50	51	28	35	32	32	58	62	540
Nb de véhicules contrôlés	16 266	22 316	35 550	36 988	33 218	26 418	27 926	16 703	29 093	34 104	27 030	21 593	327 205
Nb de véhicules contrôlés LAPI	24 853	27 089	47 562	39 386	49 222	34 205	41 690	52 534	42 702	44 242	37 298	55 774	496 557
taux d'émission de FPS	16,6%	14,1%	10,6%	10,4%	7,0%	14,3%	13,1%	14,7%	12,0%	13,0%	13,2%	14,4%	12,3%
taux d'émission de FPS (abs ticket)	14,8%	12,5%	9,1%	9,1%	6,1%	12,6%	8,0%	12,9%	10,4%	11,4%	11,4%	12,5%	10,5%
taux de contrôle apparent	18,9%	26,9%	34,4%	38,4%	33,5%	23,8%	31,3%	17,2%	24,8%	32,4%	25,9%	19,5%	27,2%
Nb de contrôles total	41 119	49 405	83 112	76 374	82 440	60 623	69 616	69 237	71 795	78 346	64 328	77 367	
Nb de contrôles total cumulé		90 524	173 636	250 010	332 450	393 073	462 689	531 926	603 721	682 067	746 395	823 762	


3.4 Actions de communication 2022

Pour CITYPARK, la marque commerciale du stationnement en centre-ville de Saint-Denis, l'année 2022 a été riche en nouveaux projets. Après deux années perturbées par la COVID-19, CITYPARK a pu reprendre les projets laissés en suspens. Grâce à des projets innovants, CITYPARK a pour ambition de faire tendre Saint-Denis vers une Smart City.

L'objectif était alors de déployer un plan marketing et de communication pouvant répondre à la problématique suivante : faire connaître et vendre l'offre de service et produits proposés par CITYPARK.

Ainsi, deux axes stratégiques de moyens à mettre en œuvre ont été déployés : les actions récurrentes d'une part et les opérations commerciales globales d'autre part.

Grâce à ces moyens mis en œuvre, la marque CITYPARK a été visible tout au long de l'année. Ces moyens ont été déployés selon le calendrier ci-dessous.

<p>Mai 2022</p> 	<p><u>Opération Fête des mères</u> : Mise en place d'actions de communication pour faire connaître les chèques parking et l'application aux usagers du centre-ville de St-Denis à l'occasion de la fête des mères.</p> <p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer la notoriété du chèque parking et de l'application Paybyphone• Augmenter la fréquentation du centre-ville de Saint-Denis• Renforcer le lien avec les commerçants <p><u>Le dispositif</u> :</p> <p>Activation de plusieurs leviers de communication pour optimiser la couverture et la répétition.</p> <ul style="list-style-type: none">• Un affichage Publicolor en centre-ville• Un jeu sur la page Facebook afin de faire gagner des chèques parking et des bons d'achat• Un relai digital performant et ciblé : Google Display, Facebook Ads et newsletter
---	--

Septembre 2022



Opération Soldes : Une campagne qui s'est déroulée en deux phases :

1. Une phase de prospection commerciale afin de faire adhérer davantage de commerçants au dispositif.
2. Une phase de communication massive qui a pris le relais de la prospection et qui s'adresse aux clients afin de communiquer sur les bénéfices qu'ils auraient à venir en centre-ville : le chèque parking disponible chez les commerçants partenaires.

Objectifs :

- Valoriser le dispositif chèque parking
- Développer la crédibilité du chèque parking auprès des clients
- Valoriser le bénéfice client « les commerçants partenaires me permettent de ne plus payer mon stationnement entièrement grâce au chèque parking »

Dispositif :

- Affichage chez les commerçants partenaires
- Jeu sur la page Facebook afin de faire gagner de nombreux cadeaux de la part des commerçants partenaires
- Relai digital performant et ciblé : Google Display, Facebook Ads et newsletter
- Relai dans la presse

Octobre 2022

Opération : Création d'un guide du stationnement afin de communiquer de manière efficace pour valoriser les produits & services de CITYPARK auprès de ses clients.

	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Convaincre l'utilisateur des avantages de nos produits & services. • Rendre crédible nos offres par le biais de ses supports de communication • Rendre visible notre offre de produits et services <p><u>Dispositif :</u> Création d'un guide du stationnement</p>
<p>Décembre 2022</p> 	<p><u>Opération refonte site internet :</u> le site était trop ancien et non-responsive et on ne pouvait plus le mettre à jour. De plus, la marque modernise ses services et cela doit se ressentir également à travers son site internet. Il doit-être plus ergonomique, moderne et pratique.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le client sur les services proposés et sur l'actualité de la marque. • Moderniser la marque CITYPARK • Développer la notoriété de la marque • Conquérir de nouveaux prospects <p><u>Dispositif :</u> Lancement d'un nouveau site internet</p>

Fil rouge



- Opération animation des réseaux sociaux : Création d'une ligne éditoriale dédiée à la connaissance des services CITYPARK et des partenaires du Centre-Ville.

Sur le réseaux sociaux, CITYPARK s'est positionné comme l'expert de la ville pour vous faire découvrir les lieux d'intérêts de Saint-Denis Centre.

- Opération refonte des parkings : Les parkings sont en manque de notoriété, souffrent d'un manque de visibilité et sont peu accueillant. Dans une démarche générale d'embellissement de ces parkings, l'objectif est tout d'abord, d'améliorer la visibilité de nos parkings et d'augmenter le confort de nos usagers grâce à la création d'une identité visuelle harmonieuse et identifiable, qui soit propre à tous les parkings CITYPARK de Saint-Denis.

Un comité de pilotage a été mis en place afin de mettre en lien les différents corps de métiers qui doivent intervenir sur le projet pour son bon déroulement. C'est le parking RIEUL qui été choisi comme parking test, il est toujours en cours de réalisation.

4. COMPTE RENDU TECHNIQUE

➤ Principales rénovations sur les parcs

• Lancement des opérations de travaux de modernisations des PCE

Dans la continuité des années précédentes, toutes les rénovations prévues dans nos différents parkings ont été réalisées.

Rénovation des postes centraux d'exploitation STA REP GMA (peinture, câblage, mobilier)

Renouvellement du contrat avec Neopromotion pour la diffusion de musique sur les parkings

Réfection des marquages au sol au niveau des équipements

Parking Labourdonnais :

Réfection du parking (resurfaçage éclairage + ajout d'une place PMR)

Sainte-Anne :

Début des travaux de rénovation des toilettes publiques en juillet 2022

Grand-Marché :

Installation des horloges sur le portail d'entrée et sur les rideaux de sortie - automatisme complet.

République :

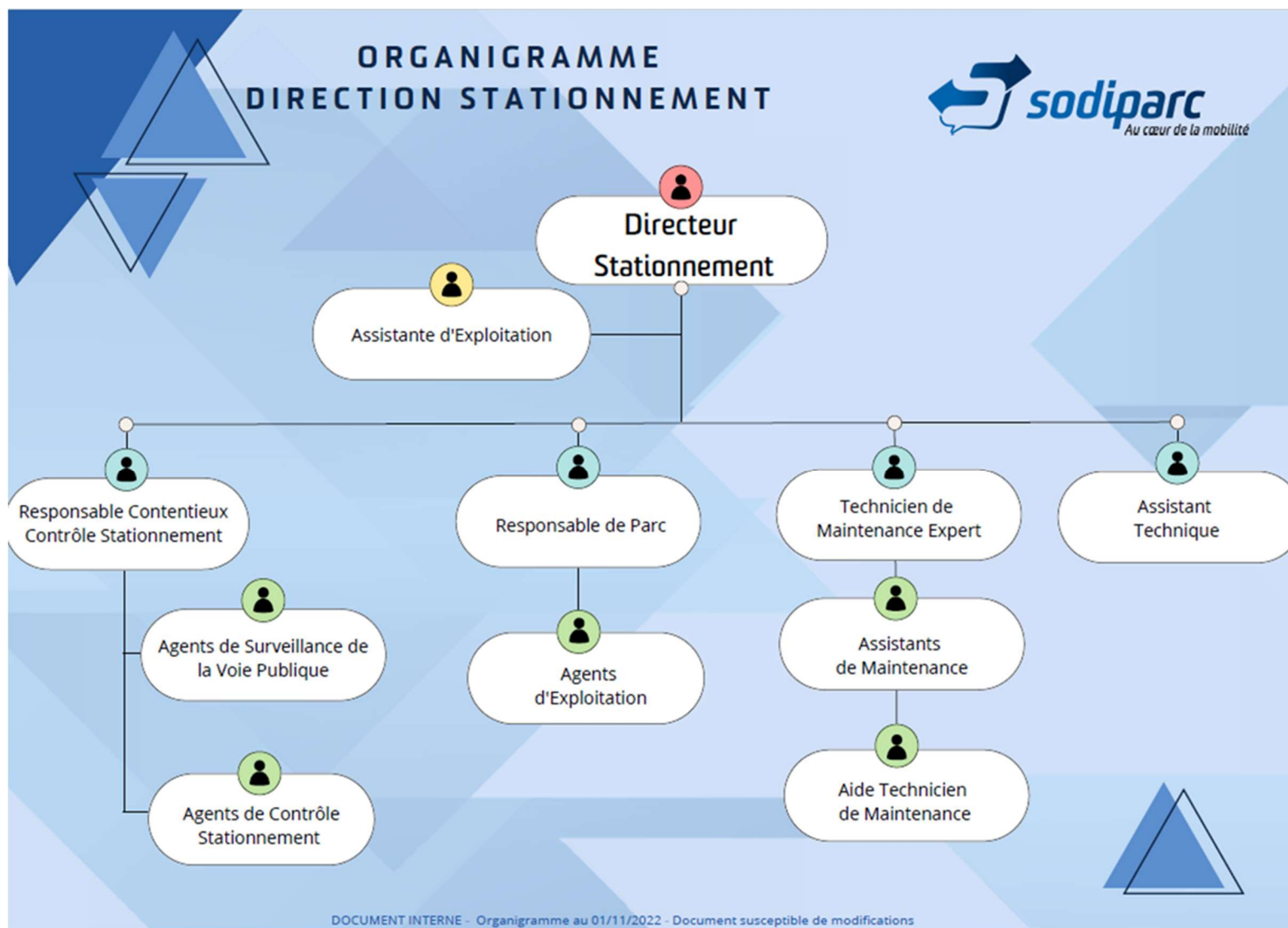
Déplacement du rideau intermédiaire pour récupérer des places supplémentaires

Création d'un abri pour le groupe électrogène

Quelques points sont toujours en cours d'exécution : Gros travaux d'étanchéité,

- Remplacement du système de vidéoprotection obsolète.
- Opérations de « Relamping » sur Grand marché
- Remplacer l'ascenseur panoramique ainsi que l'ascenseur intérieur

4.2 Organigramme de la Direction du Stationnement au 31/12/2022



5. FAITS MARQUANTS AU STATIONNEMENT

- Ouvertures des parkings pour les évènements en partenariat avec la ville de Saint-Denis
 - Dimanche au barachois : le 8 mai ouverture du parking République
 - Dimanche 26 mai : ouverture des parkings en collaboration avec les commerçants.
 - Elections présidentielles et législatives : ouverture du parking République le 10 et avril ainsi que 12 et 19 juin.
 - Fête Nationale : ouverture le 14 juillet + navettes desservant la zone CINOR
 - Salon de la maison : ouverture du parking République + navette + mise à disposition de 200 chèques parkings.
 - Fête de la musique : 21 juin ouverture du parking République
 - Electropicales : 7, 8, 14 et 15 octobre
 - Grand raid 21 22 et 23 octobre + mise à disposition d'une navette
 - Soldes : 10 18 et 22 décembre avec ouverture nocturne
- Enquête client mystère pour l'exploitation des parkings
- 3 enquêtes voirie effectuées en mars, juin et novembre portant sur le taux d'occupation, le taux de rotation et d'interdit des places de stationnement
- Nouveaux équipements à destination des salariés : trottinettes et vélos
- Refonte du site internet Citypark www.citypark.re
- Privatisation de nos places de parking pour le tournage d'un film
- Renouvellement de 8 de nos horodateurs
- Cartes prépayées

6. PERSPECTIVES

Plusieurs projets sont à l'étude pour 2023 :

- Rénovation de la signalétique et des locaux d'accueil des parkings, lié à un marché nouvelle charte graphique
- Projets spécifiques sur le parking République :
 - Réfection de l'ascenseur (panoramique...),
 - Réhabilitation de la partie basse via la sécurisation du lieu en collaboration avec la Mairie et les forces de l'ordre.
- Expérimentation du guidage à la place, l'objectif étant de faciliter la recherche de place tant sur la voirie que sur les parkings en ouvrage. Via COCOPARKS
- Arrivée d'un nouvel opérateur de paiement dématérialisé WHOOSH
- Paiement CB en sortie des parkings
- Evolution de la tarification en voirie et parkings et de la plage horaire en voirie
- Ouverture du parking Labourdonnais aux horaires en soirée
- Mise en place d'une nouvelle technologie de vidéo surveillance de nos parkings
- Mise en place d'un service de gestion centralisée des parkings

➤ ANNEXE : GRILLES TARIFAIRES ACTUELLES

Tarifs voirie appliqués depuis le 01/01/2018

ZONE ORANGE	
Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Le samedi de 8h00 à 12h00	
Jusqu'à 20 minutes	0,60 €
Jusqu'à 30 minutes	0,90 €
Jusqu'à 40 minutes	1,10 €
Jusqu'à 50 minutes	1,40 €
Jusqu'à 1h	1,70 €
Jusqu'à 1h10	2,00 €
Jusqu'à 1h20	2,30 €
Jusqu'à 1h30	2,60 €
Jusqu'à 1h40	2,80 €
Jusqu'à 1h50	3,10 €
Jusqu'à 2h	3,40 €
Jusqu'à 2h10	3,70 €
Jusqu'à 2h20	4,00 €
Jusqu'à 2h30	5,00 €
Jusqu'à 2h40	7,00 €
Jusqu'à 2h50	12,00 €
Jusqu'à 3h	17,00 €

ZONE VERTE	
Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Le samedi de 8h00 à 12h00	
Jusqu'à 30 minutes	0,30 €
Jusqu'à 1h	0,60 €
Jusqu'à 2h	0,90 €
Jusqu'à 3h	1,10 €
Jusqu'à 4h	1,40 €
Jusqu'à 5h	1,70 €
Jusqu'à 6h	2,00 €
Jusqu'à 7h	17,00 €

Abonnement mensuel TTC:

Résident : 33,00 €

Coursier : 33,00 €

Tarification hors voirie appliquée d'aout 2006 à juillet 2015

	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHÉ	PETIT MARCHÉ
TYPE DE PARKING CAPACITE D'ACCUEIL	Parc en ouvrage 505 places	Parc en ouvrage 236 places	Parc en ouvrage 248 places	Parc de surface 94 places
TARIFICATION DE JOUR Du lundi au samedi	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
30mn	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
1 h	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
2 h	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
3 h	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
4 h	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
5 h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
6 h	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
7 h	4,70 €	4,70 €	4,70 €	4,70 €
8 h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Au-delà	0,30/heure	0,30/heure	0,30/heure	0,30 €/heure
TARIFICATION DE NUIT	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00
Nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	Gratuit
TARIFICATION DIMANCHE & JOURS FERIES	Fermé sauf abonnés	Fermé sauf abonnés	Fermé sauf abonnés	Gratuit
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL (24H/24H)	120,00€	120,00€	120,00€	
TARIF PREFERENTIEL D'ABONNEMENT SALARIES DU CENTRE VILLE -	30,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €*
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL RESIDENT	30,00 €	34,00 €	34,00 €	

* petit marché cartes régisseurs mairie

Tarification hors voirie appliquée du 1^{er} juillet 2015 au 22 octobre 2017

Tarif horaire

REPUBLIQUE, SAINTE-ANNE, GRAND MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,70 €
30 min - 44 min	1,20 €
45 min - 59 min	1,70 €
1h00 - 1h14	2,10 €
1h15 - 1h29	2,50 €
1h30 - 1h44	2,90 €
1h45 - 1h59	3,30 €
2h00 - 2h14	3,70 €
2h15 - 2h29	4,10 €
2h30 - 2h44	4,50 €
2h45 - 2h59	4,90 €
3h00 - 3h14	5,10 €
3h15 - 3h29	5,30 €
3h30 - 3h44	5,50 €
3h45 - 3h59	5,70 €
4h00 - 4h14	5,90 €
4h15 - 4h29	6,10 €
4h30 - 4h44	6,30 €
4h45 - 4h59	6,50 €
Au-delà	0,10 € / 15min

PETIT MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,40 €
30 min - 44 min	0,80 €
45 min - 59 min	1,20 €
1h00 - 1h14	1,60 €
1h15 - 1h29	2,00 €
1h30 - 1h44	2,40 €
1h45 - 1h59	2,80 €
2h00 - 2h14	3,20 €
2h15 - 2h29	3,60 €
2h30 - 2h44	4,00 €
2h45 - 2h59	4,40 €
3h00 - 3h14	4,80 €
3h15 - 3h29	5,20 €
3h30 - 3h44	5,60 €
3h45 - 3h59	6,00 €
4h00 - 4h14	6,40 €
4h15 - 4h29	6,80 €
4h30 - 4h44	7,20 €
4h45 - 4h59	7,60 €
Au-delà	0,40 € / 15 MN

Abonnements

Abonnement mensuel TTC	REPUBLIQUE	SAINTE-ANNE	GRAND-MARCHÉ
(24H/24H)	140,00€	140,00€	140,00€
DU LUNDI AU VENDREDI	70,00 €	82,00 €	82,00 €
TARIF Préférentiel SALARIE RESIDENT	35,00 €	40,00 €	40,00 €

Tarifcation hors voirie appliquée depuis le 23 octobre 2017

Tarif horaire

REPUBLIQUE, SAINTE-ANNE, GRAND MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,70 €
30 min - 44 min	1,20 €
45 min - 59 min	1,70 €
1h00 - 1h14	2,10 €
1h15 - 1h29	2,50 €
1h30 - 1h44	2,90 €
1h45 - 1h59	3,30 €
2h00 - 2h14	3,70 €
2h15 - 2h29	4,10 €
2h30 - 2h44	4,50 €
2h45 - 2h59	4,90 €
3h00 - 3h14	5,10 €
3h15 - 3h29	5,30 €
3h30 - 3h44	5,50 €
3h45 - 3h59	5,70 €
4h00 - 4h14	5,90 €
4h15 - 4h29	6,10 €
4h30 - 4h44	6,30 €
4h45 - 4h59	6,50 €
Au-delà	0,10 € / 15 MN

PETIT MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	Gratuit
30 min - 44 min	0,80 €
45 min - 59 min	1,20 €
1h00 - 1h14	1,60 €
1h15 - 1h29	2,00 €
1h30 - 1h44	2,40 €
1h45 - 1h59	2,80 €
2h00 - 2h14	3,20 €
2h15 - 2h29	3,60 €
2h30 - 2h44	4,00 €
2h45 - 2h59	4,40 €
3h00 - 3h14	4,80 €
3h15 - 3h29	5,20 €
3h30 - 3h44	5,60 €
3h45 - 3h59	6,00 €
4h00 - 4h14	6,40 €
4h15 - 4h29	6,80 €
4h30 - 4h44	7,20 €
4h45 - 4h59	7,60 €
Au-delà	0,40 € / 15 MN

Abonnements

Abonnement mensuel TTC	REPUBLIQUE	SAINTE-ANNE	GRAND-MARCHÉ
(24H/24H)	140,00€	140,00€	140,00€
DU LUNDI AU VENDREDI	70,00 €	82,00 €	82,00 €
TARIF Préférentiel SALARIE RESIDENT	35,00 €	40,00 €	40,00 €